

Avis votés lors de la FS SSCT de l'Yonne du 16-06-2023		
	AVIS des représentants du personnels élus à la FS SS CT	RÉPONSE de la DSDEN de l'Yonne
Avis n°1	Les membres élus de la F3SCT 89 se prononcent contre l'acte 2 de l'école inclusive qui prévoit : – l'intégration des structures spécialisées dans les murs de l'école – l'inclusion systématique – les formations pédagogiques sur le handicap imposées pour pallier le manque de soins – la dissolution des structures spécialisées dans des équipes mobiles – la fusion des AESH et des AED pour créer un métier d'accompagnant à la réussite scolaire les membres élus de la F3SSCT.	S'agissant d'une question relevant de la politique nationale de l'éducation, la DSDEN de l'Yonne n'a pas à se prononcer sur ce sujet.
Avis n°2	Les membres élus de la F3SCT 89 se prononcent contre le pacte Ndiaye qui dégrade encore les conditions de travail, remet en cause les statuts et implique des missions supplémentaires au détriment de la santé mentale et physique des collègues, pour simplement perdre moins. Nous demandons le retrait du pacte Ndiaye et exigeons une hausse des salaires à hauteur de 10% tout de suite et sans contrepartie.	S'agissant d'une question relevant de la politique nationale de l'éducation, la DSDEN de l'Yonne n'a pas à se prononcer sur ce sujet.
Avis n°3	Les membres élus de la F3SCT se prononcent contre la fermeture du lycée St Germain et son transfert au lycée Fourier.	S'agissant d'un dossier relevant de la compétence du conseil régional Bourgogne Franche-Comté (implantation de structure d'enseignement - lycée), la DSDEN de l'Yonne n'a pas à se prononcer sur ce sujet.

